

CONFÉRENCE SUR LA PÉRIODE DE L'OCCUPATION ALLEMANDE (1940-1944) À SILLERY

Mercredi 7 mai 19h00 Salle des fêtes

Donnée par M. Bernard Langlais d'après les témoignages recueillis auprès des habitants de l'époque.

Le 10 mai 1940, débute l'invasion des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg et de la France par la Wehrmacht. Après la percée de Sedan, les troupes françaises battent en retraite. L'armistice est signé le 22 juin.

Les habitants de Sillery qui ont suivi l'ordre d'évacuation commencent à revenir. Ils trouvent les deux ponts du canal détruits. Le village est occupé.

En juillet, la « Sammelortskommandantur » de Ludes transmet à la mairie les premiers ordres auxquels doit se soumettre la population. Un couvre-feu est imposé.

Les premières affiches de propagande "faites confiance au soldat allemand" apparaissent sur les murs du village.

L'occupation allemande vient de commencer.

Une unité d'artilleurs de la Wehrmacht composée de 130 hommes et d'autant de chevaux va stationner d'octobre 1940 à avril 1941 dans la commune.

Les soldats sont logés chez l'habitant et dans les vendangeoirs des maisons de champagne. Ils ont ordre de bien se comporter.

La cohabitation ne se passe pas trop mal mais très vite vont apparaître les premiers actes de résistance...

un monde en moi

STAGE INTERGÉNÉRATIONNEL EN BIVOUAC

Du 6 au 9 juin Jardin sauvage

Se relier en nature, mener une vie simple et fluide, renouer avec des gestes ancestraux, des routines sensibles, s'émerveiller, se renforcer

DU VENDREDI 6 JUIN (17H/20H) AU LUNDI 9 JUIN 2025 (17H) AU JARDIN SAUVAGE

- 45 personnes, petit.es et grand.es + 4 facilitatrices + un cercle local de soutien
- Liste de matériel pour le bivouac fournie à l'inscription
- 170 € / personne comprenant les ateliers + les 3 repas du soir + l'adhésion annuelle famille 10 €
- Petits déjeuners et pique-niques midi apportés par chacun.e
- Un don complémentaire pour celles/ceux qui le souhaitent
- Pour une bonne organisation, inscription jusqu'au 6 mai 2025 sur www.helloasso.com/associations/un-monde-en-moi règlement en chèques vacances (sur demande)

Un partenariat entre la commune de Sillery et l'association un monde en moi

Contact pour informations : unmondeenmoi@orange.fr ou 06.86.01.73.15

www.un-monde-en-moi.org

FRANCE SERVICES

2 rue du pressoir
51500 SILLERY
03.26.07.29.17
franceservices@sillery.fr

lundi 10h/12h - 14h/18h30
mardi 10h/12h - 13h/19h
mercredi 10h/12h - 14h/17h
jeudi 10h/12h - 15h/17h
vendredi 10h/13h

PHARMACIES DE GARDE

Par téléphone 3237
ou www.3237.fr

A.D.M.R

24 rue du Canada - SILLERY
Tél : 03.26.61.74.31
Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30
et le jeudi de 9h à 12h

ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur rendez-vous
au 03.26.97.00.94.
RDV à la mairie de Sillery

MARCHÉ

Tous les vendredis de 9h à 12h.
Place de la mairie.

INFIRMIÈRES DE GARDE

Permanence infirmière :
Résidence du port 6F rue du Canada
de 9h à 9h30 en semaine.
Soins : prendre RDV au
06.77.02.04.64

MESSES

Retrouvez les dates et horaires sur
www.paroisses-montagnevaldor.com

DEVENEZ BÉNÉVOLE ADMR, 1ER RÉSEAU NATIONAL ET ASSOCIATIF DE SERVICE À LA PERSONNE

Vous avez le goût de l'ENTRAIDE, le sens de l'ACCUEIL, Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble !

Rejoindre les équipes de bénévoles de l'ADMR c'est :

- être utile
- s'investir dans la vie communale
- vivre une expérience humaine enrichissante
- partager ses compétences et ses savoir-faire

N'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe de bénévoles de l'ADMR SILLERY. Nous nous adapterons à vos souhaits et vous proposerons des missions en adéquation avec votre niveau d'engagement.

ADMR SILLERY
24 rue du Canada
51500 SILLERY
Tél : 03 26 61 74 31
admr.si@fede51.admr.org

BULLETIN D'INFORMATIONS
OFFICIEL DE LA
COMMUNE DE SILLERY



SAMEDI
5
AVRIL

DISTRIBUTION DE PÂQUES

Distribution des chocolats de Pâques
au domicile des plus de 75 ans à partir de 10h

SAMEDI
5
AVRIL

FORMATION B.A.F.A

Du samedi 5 avril au vendredi 11 avril 2025
À l'Espace Irma Noël, 2 rue de la barre

SAMEDI
19
AVRIL

ANIMATION DE PÂQUES

Chasse aux œufs pour les enfants
Rendez-vous au Parc de la Vesle à 16h

MARDI
22
AVRIL

EMMAÛS CONNECT

Réunion d'information à 10h
France services Sillery - 2 rue du pressoir

SAMEDI
26
AVRIL

BALADE CONTÉE

Pour la première fois Sillery se conte en histoire
Réservez vos places sur sillery.fr

MERCREDI
7
MAI

CONFÉRENCE «PÉRIODE DE L'OCCUPATION»

Organisée par la commune de Sillery
Salle des fêtes de Sillery à 19h

JEUDI
8
MAI

CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DE 1945

Place de la mairie
à 11h

L'ADMR DE SILLERY RECRUTE

Auxiliaire de Vie

Poste à pourvoir dès
que possible
CDD/CDI 130H/mois
Formation interne
ADMR Sillery 24 rue du
Canada 51500 SILLERY
03 26 61 74 31



ANIMATIONS DE PÂQUES



Samedi 19 avril 16h Parc de la Vesle

Les enfants... Chaque année à l'occasion de Pâques, les animateurs de Sillery vous proposent une chasse aux œufs avec de nombreuses surprises.

La distribution des chocolats de Pâques au domicile des plus de 75 ans aura lieu le samedi 5 avril à partir de 10h.

MAIRIE DE SILLERY

Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 08h30 à 12h et de 16h à 17h30

03.26.49.10.04
mairie@sillery.fr
www.sillery.fr

Carte d'identité
et passeport
RDV sur sillery.fr



Pour la première fois
SILLERY se conte en HISTOIRE



La Balade contée

Samedi 26 avril

Venez voyager à travers le temps,
venez cheminer au cœur du village
pour découvrir les liens entre Sillery et l'Histoire de France.
Un guide vous accompagnera tout au long de cette balade,
composée de cinq tableaux,
dans lesquels une troupe de comédiens (amateurs) du village,
racontera à sa manière, ces faits historiques.

Réservation indispensable

sillery.fr

Attention places limitées

Rendez-vous

20h30

à l'Espace Irma Noël

Durée environ 1 heure



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DEMANDES DE CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS : VÉRIFIEZ VOTRE JUSTIFICATIF DE DOMICILE

Des dossiers sont régulièrement refusés et des rendez-vous reportés à cause d'un justificatif de domicile non-conforme. Lors du dépôt de dossier, vous devez présenter l'**original de votre justificatif de domicile**.

Vérifiez bien les points suivants :

- Vos nom et prénom doivent figurer sur le justificatif,
- Sur les factures d'eau, d'électricité, de gaz..., l'adresse indiquée dans l'encart « lieu de consommation » doit être exacte, avec le numéro de rue,
- Le justificatif doit être daté de moins d'un an,
- Les captures d'écran ou photo du justificatif ne sont pas acceptées.

Si vous avez besoin d'aide pour imprimer un justificatif depuis internet, vous pouvez vous rendre à France Services en amont de votre rendez-vous. Les conseillères pourront vous aider à éditer le document.

Le justificatif de domicile n'est pas nécessaire quand l'adresse a été vérifiée au moment de la pré-demande réalisée sur le site ants.gouv.fr.

ATELIERS NUMÉRIQUES AVEC EMMAÛS CONNECT

Besoin d'un coup de pouce pour vous former aux outils numériques ? Emmaüs Connect organise une nouvelle session de formation, sur une dizaine de séances, dans les locaux de France Services. Des ordinateurs portables sont mis à disposition. Pour en savoir plus, une réunion d'information aura lieu le **mardi 22 avril à 10h à France Services**. Inscrivez-vous par téléphone au 03.26.07.29.17.

En parallèle, une mini-session de formation sera organisée sur le thème « **la santé et le numérique** ». Si vous utilisez déjà les outils numériques et que vous souhaitez apprendre à naviguer sur le compte **Ameli / MSA, Doctolib, ou Mon Espace Santé**, contactez France Services. Les séances se dérouleront les mercredis 21 et 28 mai de 10h à 12h.

L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE PAR FRANCE IDENTITÉ

Désormais, lorsque vous recevrez le sms vous informant que votre **carte nationale d'identité est arrivée dans notre service, vous serez également invités à activer France Identité.**

À quoi sert l'identité numérique ?

L'identité numérique certifiée sert à prouver son identité sans divulguer toutes ses données personnelles, sécuriser vos démarches en ligne et empêcher toute usurpation d'identité. La certification est gratuite, révoquée à tout moment et valable 5 ans.

Qui peut utiliser l'application ?

Les personnes âgées de 18 ans et plus, possédant la CNI délivrée depuis mars 2021 (format carte bancaire) et possédant un téléphone portable doté de la technologie NFC sans contact avec Android 11 ou IOS 16 minimum.

Comment faire ?

1. Lorsque votre CNI sera disponible, vous recevrez un SMS vous indiquant que vous pouvez venir la retirer dans le service qui a enregistré votre demande.
2. Via ce SMS, vous serez invité, si vous le souhaitez uniquement, à pouvoir faire certifier votre identité numérique en même temps que le retrait de votre CNI.
3. Vous aurez un lien pour accéder au site de France Identité pour initier la procédure. Il est impératif de le faire avant de venir retirer votre CNI.
4. Si vous optez pour faire la certification en même temps que le retrait de votre CNI : via ce lien, il faudra renseigner vos coordonnées ce qui va générer un QR Code sur votre téléphone.
5. Lorsque vous viendrez retirer votre CNI, il faudra vous munir de votre téléphone avec le QR Code qui sera douché par l'agent et de votre ancien titre.
6. Sans ce QR Code, nous ne serons pas en mesure de certifier votre identité numérique.
7. 24h à 48h après le passage en mairie, vous recevrez un SMS de France Identité vous indiquant si la certification de votre identité numérique est validée ou non.

En cas de difficultés :

En cas de refus ou de difficultés, seule France Identité sera en capacité de vous répondre par mail : support@france-identite.gouv.fr

Attention :

Nous ne sommes habilités ni pour créer le QR Code sur votre téléphone, ni pour vous indiquer si la certification est validée. Nous ne pourrions pas vous indiquer les raisons du refus de la certification par France identité.

